

**REPONSE DE M. LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF
A LA QUESTION DEPOSEE PAR M. PETR'ANTO TOMASI
AU NOM DU GROUPE « CORSICA LIBERA»**

OBJET : POLITIQUE ENERGETIQUE

Je vous remercie pour votre question, elle me donne l'occasion d'anticiper le compte rendu que je souhaitais faire par écrit à monsieur le Président de l'Assemblée de Corse, après l'entretien que j'ai eu avec le Ministre de Rugy.

Dans ma réponse, je vais vous exposer les grandes lignes du débat, et bien sûr si vous en êtes d'accord monsieur le Président, nous pourrons faire un point complémentaire dans le cadre de la session, car l'importance du sujet justifie que nous y consacrons de plus amples échanges.

Premièrement, quelle est la situation actuelle ? La consommation d'énergie en Corse c'est aujourd'hui 52 % pour l'alimentation des bâtiments, 48 % pour les transports quotidiens, et en majorité pour les véhicules des particuliers et les bateaux.

Cette énergie provient à 88,5 % d'importations dont 80 % de produits pétroliers importés par bateau et 8,5 % d'électricité importée via les deux câbles et le reliquat pour les Energies Renouvelables (EnR).

Nous sommes donc de façon générale à 88,5 % dépendant des approvisionnements extérieurs. Une situation douloureuse et dangereuse vous l'avez souligné.

Deuxièmement, vers quoi voulons nous tendre ? Nous voulons faire de la Corse un territoire insulaire méditerranéen pionnier en matière d'énergies renouvelables, nous inspirant de ce qui se fait ailleurs de mieux, de le transposer et d'apporter notre part d'innovation en nous adossant vous l'avez dit à un écosystème, qui est déjà en pointe sur la plateforme que vous citée.

Troisièmement, quels sont nos acquis, quels sont les engagements qui ont été pris, y compris avant notre arrivée aux responsabilités ?

D'abord, il y a le schéma régional « Air Climat Energie » (SRCAE) voté à l'unanimité par l'Assemblée de Corse en décembre 2013 et la PPE qui applique le SRCAE, adoptée en décembre 2015 qui a fixé l'objectif d'autonomie énergétique à 2050 et première programmation pluriannuelle de l'énergie adoptée pour la Corse.

Il y a eu l'engagement de madame la ministre co-signé sous notre majorité, pour une nouvelle centrale du Ricanto en 2023 configurée à 250 MW et un gazoduc. Cet accord existe, et même s'il faut le dépasser ou l'améliorer, on doit tenir compte de cet engagement. Il n'est pas question pour nous de lâcher la proie pour l'ombre. L'Etat s'est engagé à mettre en œuvre le calendrier prévu et à financer la totalité, via notamment la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) et le mécanisme de compensation prévu par la Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE).

Ça c'est pour la situation actuelle. Mais pouvons-nous et devons-nous chercher à améliorer ce schéma ?

A l'évidence, oui. Quel est notre objectif final ?

Notre objectif final c'est l'autonomie interne énergétique, 100 % d'EnR le plus rapidement possible. Pour y arriver il faut améliorer les dispositifs contractuels actuels :

- Renforcer en tant que de besoin, aller le plus vite et le plus loin possible sur l'EnR. La PPE actuelle estime à 600 M€ sur 5 ans le montant des investissements pour réviser l'autonomie à 2050 soit, sur 6 PPE, 3.6 milliards. Réduire la durée de la transition à 15 ans revient à multiplier par 2 le montant des investissements sur la PPE soit 7.2 milliards. Par exemple dans le domaine concret du photovoltaïque, il faut trouver des entreprises, des terrains qui tous les ans soient capables d'absorber un milliard d'euros par an. On sait que ce n'est pas possible. Donc à un moment donné, notre objectif doit être configuré à la mesure de la réalité de nos moyens.

L'autonomie énergétique pour être atteinte, se réalise par l'effet conjugué de la réduction de la consommation pour 2/3 et de la production d'énergie à partir de sources renouvelables pour 1/3.

La PPE estime à 1 milliard le montant des travaux sur la PPE (5 ans) pour traiter 3000 logements par an. Pour réussir, ce plan doit être adossé à un programme de formation sans précédent des acteurs du BTP, des concepteurs, des fournisseurs de matériaux. Cela se fait ailleurs, alors pourquoi ne pas l'envisager avec l'ADEME et une présence plus forte de la Collectivité de corse.

Des ruptures technologiques sont nécessaires sur le stockage de l'énergie, cela prend nécessairement du temps. Des progrès et des innovations sont en bonne voie mais n'ont pas encore atteint la maturité technique et/ou économique pour une utilisation à grande échelle. La PPE investit massivement dans ces nouvelles technologies.

Il y a la question du gaz et de l'énergie de transition. Le gaz est bien sûr une énergie fossile, moins polluante que le fuel certes mais on reste dépendant.

S'agissant du gazoduc, on nous dit qu'il y a peut-être une autre option. Voyons cette autre option mais ne perdons pas ce qui a été d'ores et déjà engrangé et continuons d'avancer.

Enfin, sur le dimensionnement des moyens de production énergétique, il y désaccord aujourd'hui vous le savez entre EDF producteur et gestionnaire qui soutient qu'il faut une centrale à 250 MW et la CRE financeur qui estime que nous n'avons pas besoin d'autant de capacité.

C'est un débat que nous sommes prêts à ouvrir en mettant tout le monde autour de la table, afin de faire un choix, sans perdre de temps, ni chercher à nous déposséder de nos objectifs stratégiques, que nous partageons et qu'un grand nombre de Corses partagent aussi.